

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2019**

**DELIBERATION N°2019.00025**

**CREATIONS TRANSFORMATIONS DE POSTES**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 47

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Robert KARULAK

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 30 janvier 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190124-D20190002510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190130

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gilles THIZY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Denis BARRIOL

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2019**

**CREATIONS TRANSFORMATIONS DE POSTES**

L'organisation du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole a été redéfinie avec une ambition renouvelée d'excellence sur ce qui a fait et fait sa force (attention portée à chacun des métiers du scientifique et culturel, à la relation aux publics...). Il s'est également agi de réexaminer l'adéquation entre ressources et objectifs des différents services et départements tout en respectant l'ambition de maîtrise de la masse salariale.

Cette nouvelle organisation se traduit par des redéploiements, des transformations de postes et deux créations de postes.

Le Comité Technique Paritaire du 29 novembre 2018 a émis un avis favorable au projet de réorganisation du Musée.

C'est sur ces bases renouvelées que la traduction concrète du projet du musée pourra se décliner au travers du projet scientifique et culturel qui sera élaboré en 2019, conformément à ce qui est attendu d'un musée de France, et qui permettra aux départements et services ainsi définis de travailler à leurs échelles et en transversalité sur l'ensemble des objectifs et processus qui constitueront le cadre d'action des années à venir pour le musée.

**TRANSFORMATIONS DE POSTES**

<b>Direction / Service</b>	<b>N° poste</b>	<b>Ancienne situation</b>	<b>Nouvelle Situation</b>	<b>Observations</b>
MAMC – Département Scientifique – Inventaire et recollement	10484	Agent de surveillance et de sécurité  Adjoint technique  Temps complet	Assistant chargé du recollement  Assistant de conservation du patrimoine  Temps complet	
MAMC – Département Technique et Sécurité - Sécurité et surveillance	10473	Responsable du service Sécurité et surveillance  Agent de Maîtrise  Temps complet	Responsable du service Sécurité et surveillance  Assistant de conservation du patrimoine  Temps complet	

### CREATIONS DE POSTES


Direction / Service	N° poste	Situation	Observations
MAMC – Département des publics – Inventaire et recollement	10834	Assistant scientifique  Assistant de conservation du patrimoine  Temps complet	
MAMC – Département Technique et Sécurité - Sécurité et surveillance	10835	Chargé d'accueil  Adjoint du patrimoine  Temps complet	

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve les créations et transformations de postes précitées,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget ressources humaines.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**